

2025/.....
Parafe

ARRETE N°28/2025

OBJET : FERMETURE DES TERRAINS D'HONNEUR DU STADE DES 3 SAPINS ET DU STADE DE LA CHARMERAIE

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-11 et suivants et L.2213-1 et suivants,

Vu les dispositions du code pénal ;

Considérant que les conditions climatiques rendent les terrains impraticables ;

ARRETE

Article unique : les conditions climatiques rendant les terrains impraticables, les terrains d'honneur du stade des 3 sapins et du stade de la Charmeraie ne peuvent recevoir de match les :

**Samedi 8 mars 2025
Dimanche 9 mars 2025**

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 6 mars 2025

Madame le Maire,
Christine FLECK.

